



Remembrement d'une parcelle construite a une autre?

Par **jacou2000**, le **29/10/2008** à **00:26**

Je suis propriétaire d'une parcelle de 4.000 m² avec une maison de 150 m². La zone est constructible à partir de 4000 m².

J'ai la possibilité de racheter un morceau de terrain de 2.000 m² qui est collé au mien.

Est-il possible de créer une nouvelle parcelle constructible de 4.000 m² avec une partie de la parcelle déjà construite (2.000 m²) et le nouveau morceau de 2.000 m² ce qui impliquerait que la maison de 150 m² existante se retrouverai sur 2.000m² de terrain avec, à côté, une nouvelle parcelle de 4.000m² ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **29/10/2008** à **07:57**

Bonjour,

Voyez le service de l'urbanisme de votre commune pour connaître le POS ou le PLU actuellement en vigueur.